

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC309

présenté par
M. Cédric Roussel, rapporteur

ARTICLE 10

À l'alinéa 11, après la première occurrence de la référence :

« I »,

insérer les mots :

« du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.